

**AFFECTATION en 3ème de l'Enseignement Agricole
 et en 3ème Prépa- métiers**

**CALENDRIER et MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE
 RENTRÉE 2024**

DATES	ÉTABLISSEMENTS D'ORIGINE	ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL	DSDEN	FAMILLES
14 MAI 2024 AU PLUS TARD	Transmission des dossiers et des duplicatas à la DSDEN - <i>Division de la scolarité</i> - (annexes 1 et bulletins) Transmission de la liste nominative des candidats à la DSDEN (annexe 7) Situations Médicales ou Sociales : Transmission des dossiers au Médecin conseiller technique ou à l'assistante sociale - Conseillère technique à la DSDEN 14 mai		Édition des convocations des membres des commissions de classement	
24 MAI 2024 à partir de 9H Lycée des Métiers de l'Automobile Frédéric Estève MONT DE MARSAN		Commissions de classement : liste nominative des élèves admis en liste principale, liste nominative des admis en liste supplémentaire, liste nominative des non admis, tableau de bilan (annexe 5)	Commission départementale d'affectation	
A partir du 27 mai 2024			Information aux collèges d'origines des résultats de la commission	
A l'issue des conseils de classe de 4ème	Notification aux familles des candidats non retenus (annexe 4)	Envoi des notifications d'admission aux familles et aux établissements d'origine (liste principale et liste supplémentaire - Annexes 2 et 3) Renvoi aux établissements d'origine des dossiers des élèves jusque là admis en liste supplémentaire mais non affectés à cette date.		Inscription dans les établissements d'accueil